



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
OCCITANIE

TFP - Technicien expert apres-vente véhicules utilitaires et industriels

- **Apprentissage**
- **TFP - Technicien expert apres-vente véhicules utilitaires et industriels**
- **Diplômant**
- **Certifiant**
- **Durée** : 6 à 12 mois
- **Modalité** : Présentiel - Distanciel / Visio
- **Tarif** : Pris en charge

Objectifs

- CONTRÔLER les systèmes mécaniques des véhicules
- DIAGNOSTIQUER les systèmes électroniques et multiplexés
- ASSURER la maintenance préventive et corrective des équipements
- CONSEILLER les clients et transmettre les savoir-faire techniques

Tout savoir sur l'accompagnement

Contenu

- BC01 - Diagnostic et maintenance des organes d'équipements et accessoires des véhicules utilitaires et industriels
- BC02 - Diagnostic et remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (incluant tous systèmes gaz)
- BC03 - Diagnostic et remise en conformité des circuits électriques et multiplexés des véhicules utilitaires et industriels
- BC04 - Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels
- BC05 - Diagnostic et remise en conformité des composants de la chaîne de traction d'un véhicule utilitaire et industriel électrique ou hybride
- BC06 - Conseil et réception clientèle des véhicules utilitaires et industriels
- BC07 - Transmission des savoir-faire et connaissances techniques

Cette formation est modulable. Vous pouvez la suivre dans son intégralité ou valider un ou plusieurs blocs de compétences à votre rythme.

Certification et diplôme

Diplôme :

TFP - TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

Niveau :

Niveau 5 (ex. : BTS - BM)

Référence :

RNCP41657

Certificateur :

ASS Nationale Formation Automobile Date d'enregistrement : 27/11/2025

Débouchés :

Le titulaire du titre professionnel exerce dans le secteur du véhicule utilitaire et industriel (VUI) qui rassemble les entreprises qui vendent, entretiennent et réparent les véhicules utilitaires, camions, bus et cars pour le compte de clients professionnels issus du Transport Routier de Marchandises (TRM), du Bâtiment et Transport Public (BTP), des autocaristes ou des collectivités locales.

Retrouvez le taux d'insertion sur le site [France Compétences](#) et sur [notre site web](#).

Poursuite d'études :

L'objectif du titre pro est l'entrée dans la vie active

Organisation et modalités

Pour qui :

- Jeune de 15 à 30 ans
- Sans limite d'âge pour personnes en situation de handicap (statut RQTH) ou avec un projet de création d'entreprise

Accès :

- Signature d'un contrat d'apprentissage
- Accompagnement possible dans la recherche d'entreprise
- Entrée en formation selon calendrier centre de formation
- Aucun prérequis

Déroulement :

- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Formation pratique sur plateaux techniques
- Suivi pédagogique individualisé
- Organisation sur une durée adaptée à votre âge et votre parcours
- Volume de formation de 252 heures minimum
- Possibilité d'adapter la durée selon votre profil

Accessibilité :

- Un [référé handicap](#) vous accompagne dans l'analyse de vos besoins
- Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place

- Votre parcours est adapté pour sécuriser votre réussite en formation
- Une assistance technique et fonctionnelle est disponible par mail pour répondre à vos questions

Modalités d'évaluation :

- Épreuves écrites et/ou orales
- Mises en situation professionnelle
- Contrôle en cours de formation (CCF) et/ou examen final
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Tarifs et financement

- Formation prise en charge dans le cadre du contrat d'apprentissage.
- Financement via OPCO - Tarif horaire : 21 € / heure
- Rémunération selon âge et année de contrat

Contact & réservations

Vous souhaitez + d'informations ? Vous souhaitez vous inscrire en ligne ? Découvrez les prochaines sessions pour cette formation directement sur notre site web : <https://formation.cma-occitanie.fr/catalogue/tfp-technicien-expert-apres-vente-vehicules-utilitaires-industriels>

Les informations de cette fiche proviennent du site www.cma-occitanie.fr et sont données à titre indicatif ; elles peuvent être actualisées sans préavis. La date de dernière mise à jour de cette fiche est le : 29/09/2026. Date d'impression de ce document : 08/10/2026.

Siret : 130 027 931 00455. Consulter nos conditions générales de vente sur notre site internet.

Téléphone : 3006